

131

Mission Permanente  
du Royaume du Maroc

Genève



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية

جنيف

16<sup>ème</sup> session du Groupe de travail sur  
l'Examen Périodique Universel

Examen de Cuba

\*\*\*\*\*

M. Amine CHABI  
CONSEILLER

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 1<sup>er</sup> mai 2013

*Monsieur le Président,*

Je voudrais remercier le chef de la délégation cubaine pour sa présentation.

A cet égard, ma délégation souhaite formuler les observations et recommandations suivantes :

**1. Données statistiques**

Ma délégation félicite Cuba pour les statistiques et données contenues dans son rapport national sur les nombreuses réalisations et les résultats des efforts du Gouvernement en matière des droits de l'Homme, en particulier dans les domaines du développement humain, de l'éducation, de la santé, des droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées, des jeunes et des personnes âgées.

A cet égard, **ma délégation recommande à Cuba d'intensifier ses efforts pour recueillir davantage de données ventilées dans les différents secteurs.**

**2. Infrastructure des prisons**

Ma délégation a pris note des informations fournies dans le rapport national sur les efforts du Gouvernement pour l'amélioration et le développement des conditions des prisons.

Aussi, **ma délégation recommande-t-elle à Cuba de poursuivre la restauration des infrastructures des prisons, notamment dans le cadre du Plan Directeur pour l'Investissement dans le Système des Prisons.**

**3. Éducation et formation aux droits de l'Homme**

Ma délégation se réjouit des informations contenues dans les paragraphes 64 à 68 sur les efforts du Gouvernement en matière d'éducation et de formation aux droits de l'Homme, que ce soit au niveau l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, qu'au niveau de la formation des agents chargés de l'application des lois.

Dans ce contexte, ma délégation souhaite savoir si le Gouvernement cubain envisage-t-il de mettre en place un Plan d'action globale dans ce domaine, comme le prévoit l'article 8 de la Déclaration des Nations Unies de l'éducation et la formation aux droits de l'Homme.

*Je vous remercie Monsieur le Président.*